



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Prospections et préconisations d'aménagements pour la conservation du Sonneur à ventre jaune sur la commune de Vauxrenard

Amphibiens



Année 2021

REFERENCE DU DOCUMENT

NENERT (2021), Prospections et préconisations d'aménagements pour la conservation du Sonneur à ventre jaune sur la commune de Vauxrenard, LPO AuRA délégation territorial du Rhône.

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Jean NENERT
Relecture et validation	Christophe D'ADAMO

STRUCTURE

LPO Comité territorial du Rhône

Adresse : 100 rue des Fougères

Tél : 04 28 29 61 53

Email : rhone@lpo.fr

CREDITS PHOTO

Page de garde : A. Roux

REMERCIEMENTS

DENUELLE Sixte, Maire de Vauxrenard

D'ADAMO Christophe, Responsable pôle étude et relecteur

GUMIEL Mathis, bénévole

MATHIEU Daniel ; bénévole et habitant de Vauxrenard

1. Introduction	4
2. Présentation du Sonneur à ventre jaune	5
a. Répartition	5
b. Description	7
c. Mœurs	7
d. Habitats	7
3. Lieu et méthode de prospection.....	8
a. Vauxrenard	8
b. Organisation et méthode de prospection	10
c. Notation des milieux	10
d. Conditions de prospections.....	11
4. Résultats	11
a. 1er secteur : Le Puillat, Montgoury	11
b. 2ème secteur : Changy, Col de Fontmartin, Les Brigands	12
c. 3 ^{ème} secteur : Les Bourrons, Le Moulin du Prince, Forêtal, le Bourg.....	13
5. Autres espèces observées.....	14
6. Recommandation	15
7. Discussion	19
8. Annexes	21

1. Introduction

Les amphibiens sont des espèces en fort déclin, 23% des espèces de France métropolitaine sont menacées de disparition. Les causes de cette disparition sont multiples : perte d'habitats, maladies, écrasements... Il est donc plus que nécessaire d'engager des mesures concrètes visant la protection des amphibiens. Le département du Rhône possède une grande diversité d'habitats : prairies inondables du Val de Saône, les landes du Beaujolais, les vignobles, les forêts de moyenne altitude...

La commune de Vauxrenard a la chance de posséder bon nombre de ces habitats (pâturages, vignes, forêts...). Malheureusement, ce secteur est très peu prospecté par les herpétologues rhodaniens, ce qui amène inéluctablement un manque de données sur ce secteur. Après un premier contact avec Mr. DENUELLE, maire de Vauxrenard et Mr. Mathieu, le choix de cette commune pour prospecter le sonneur à ventre jaune s'est fait tout naturellement. Considéré comme rare dans le département du Rhône, le sonneur est en réalité sous-prospecté du fait notamment de sa grande discrétion.

Avant ces prospections, il n'y avait aucune donnée de sonneur sur Vauxrenard. Cette étude propose donc de le prospecter et de préconiser les mesures de gestions des éventuelles populations découvertes.



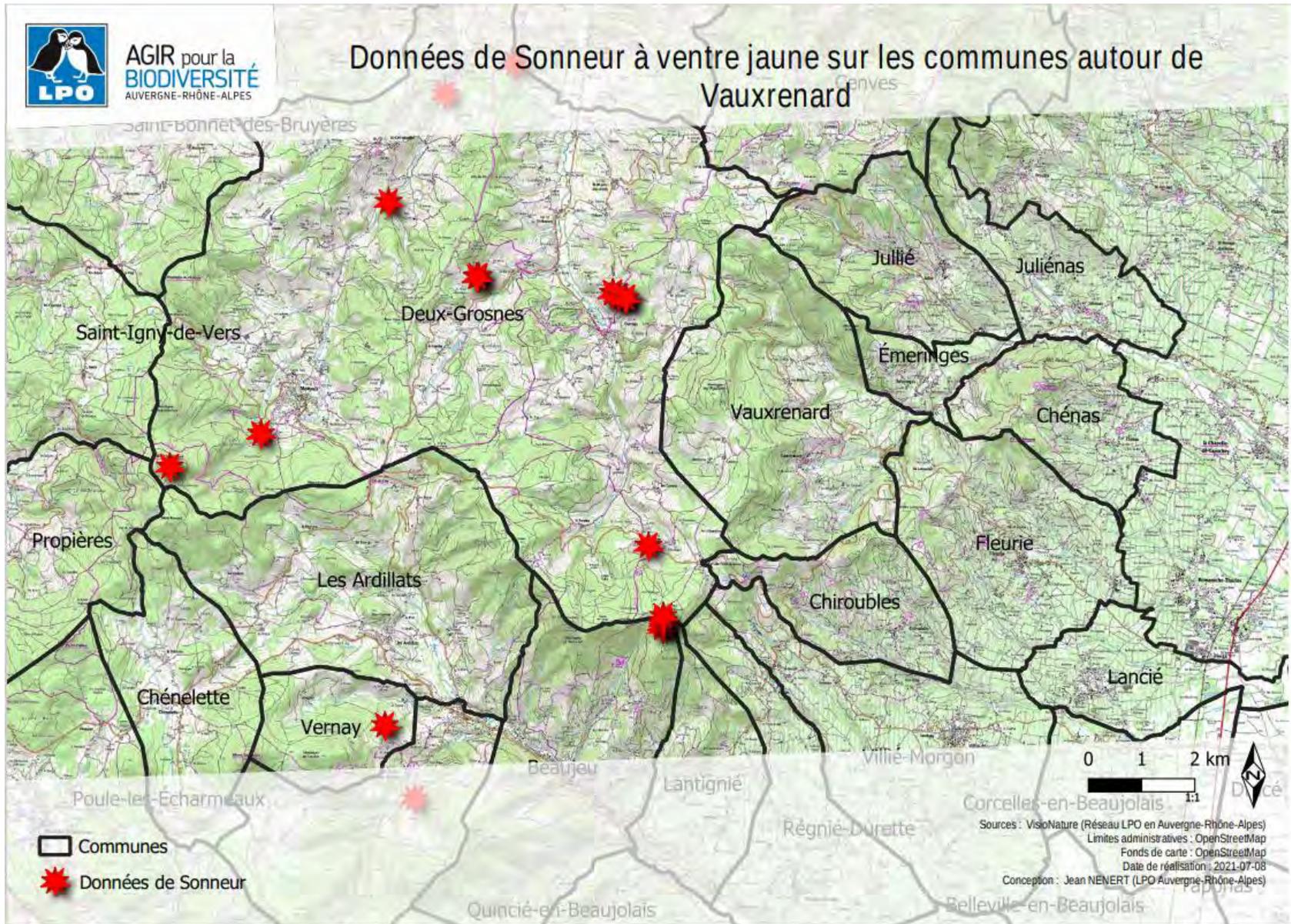
FIGURE 1 : SONNEUR A VENTRE JAUNE, VAUXRENARD (C) NENERT JEAN

2. Présentation du Sonneur à ventre jaune

a. Répartition

La répartition du sonneur à ventre jaune en France est surtout continentale. Il est présent de partout à l'exception du sud-ouest, de la Bretagne et du nord de la France.

Dans le département du Rhône, il est présent sur de façon non homogène. L'essentiel des données se trouve sur le Beaujolais mais il est présent sur les Monts du Lyonnais, le plateau Mornantais et le Pilat rhodanien. Près de Vauxrenard, une petite population se situe sur le fût d'Avenas. Du côté d'Ouroux, il y a eu beaucoup de données entre 2008 et 2009 sur le hameau du Carruge. Pour finir, on peut citer les quelques données présentes sur Cenves.



CARTE 1 : DONNEES DE SONNEUR AUTOUR DE VAUXRENARD

b. Description

Petit amphibien d'environ 5cm à l'âge adulte, il possède un très bon camouflage avec son dos brun, qui lui assure un camouflage au sein de son habitat naturel. Son ventre est, comme son nom l'indique, jaune et noir. Les dessins de son ventre sont propres à chaque individu. En observant bien le sonneur, on peut remarquer sa pupille en forme de cœur, autre fait caractéristique de l'espèce. Les têtards sont brun-gris mais ils peuvent être déterminés uniquement à la loupe.

c. Mœurs

La période de reproduction du sonneur à ventre jaune commence fin-avril pour finir en juin. Les femelles reproductrices pondent jusqu'à 200 œufs. Le développement des têtards et des œufs est extrêmement rapide chez cette espèce. En effet, le sonneur se reproduit dans des points d'eau peu profonds avec une température de l'eau relativement chaude. Cette chaleur accélère alors leurs développements. C'est pourquoi, seulement 5 jours après la ponte, naissent les premiers têtards. Ils se développeront en un ou deux mois. Les principaux risques pour les œufs et les têtards sont l'écrasement et l'assèchement des points d'eau. Dès l'automne, adultes et jeunes rejoignent leurs sites d'hivernage, à l'abri du gel sur la terre ferme. (nourrissage phase terrestre)

Le sonneur est une espèce très mobile, il peut effectuer des déplacements allant jusqu'à 1 km. Surtout actif la nuit, il se nourrit de petits invertébrés. Son chant est caractéristique, il s'agit d'un « hou..hou..hou.. » plaintif et peu audible.



FIGURE 2 : SONNEUR A VENTRE JAUNE, (c) A. ROUX

d. Habitats

Le sonneur à ventre jaune fréquente les points d'eau ensoleillé et peu profond, toujours dépourvus de prédateurs. Il fréquente beaucoup les alentours des fermes, les chemins carrossables avec des ornières, les fossés, les suintements humides... Le point d'eau doit au moins être en eau 3 mois dans l'année. L'assèchement permet d'éliminer les prédateurs potentiels. La faible profondeur des lieux de ponte permet aux têtards de se développer rapidement. Mais l'habitat du sonneur n'est pas seulement

aquatique. En effet, il se réfugie souvent sur la terre ferme notamment l'été lors de fortes chaleurs, et dès l'automne pour passer l'hiver. Les milieux terrestres du sonneur sont variés : sous des pierres, des souches, de la mousse... D'après la bibliographie, le sonneur peut également fréquenter des milieux plus évolués (avec des prédateurs notamment) pour se nourrir.



FIGURE 3 : ORNIERE TYPIQUE A SONNEUR, (c) LAURENT DIMITRI

3. Lieu et méthode de prospection

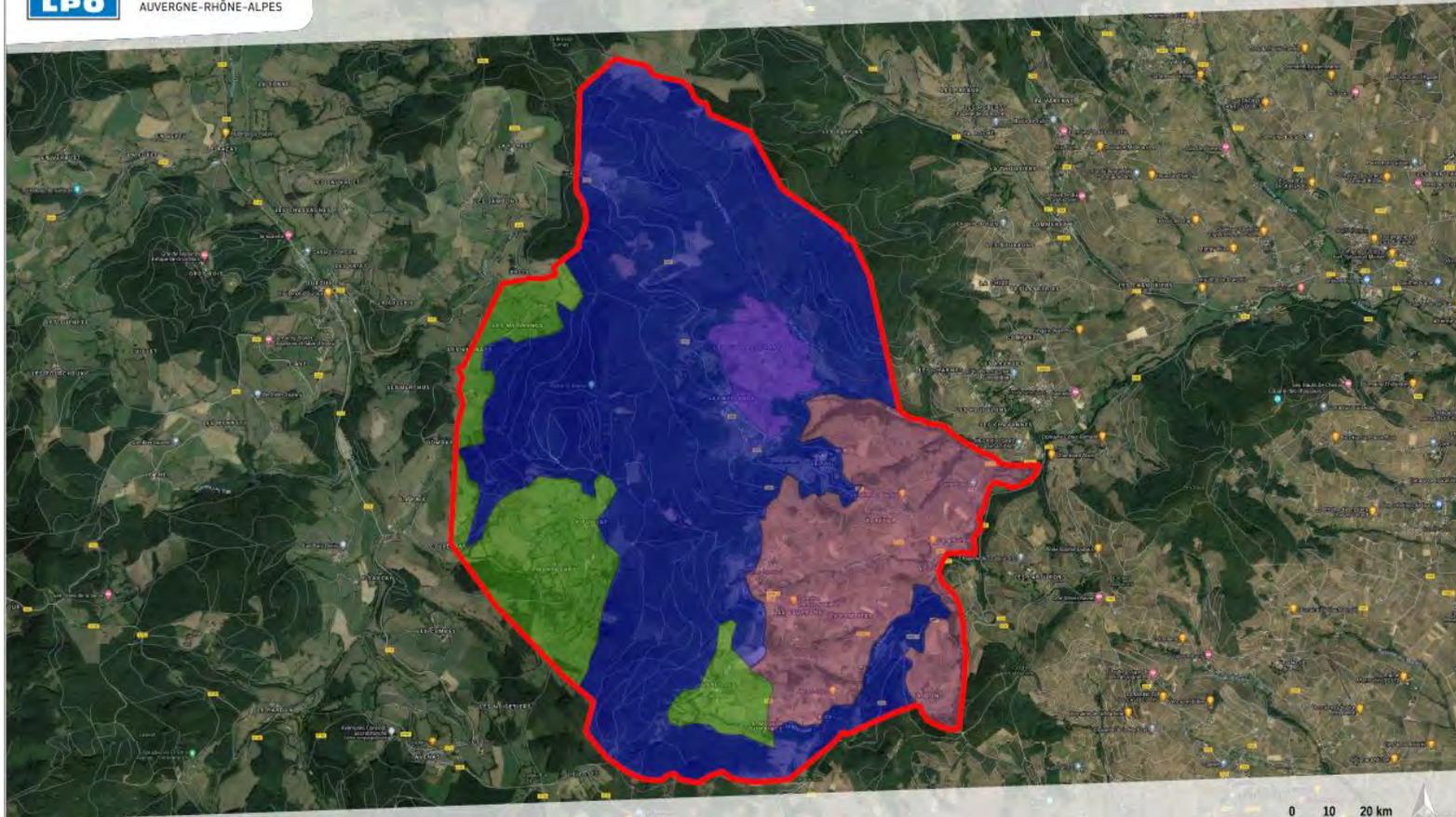
a. Vauxrenard

Situé au nord du département, la commune de Vauxrenard est très étendue mais possède seulement 322 habitants, laissant ainsi une faible surface urbanisée. Elle est composée d'une large gamme d'habitats et de cultures. La commune est coupée en deux par une crête boisée mêlant parcelles de feuillus, de conifères (ou mixtes) ainsi que des plantations de douglas. A l'ouest, on trouve des milieux pâturés (Montgoury, le Puillat), tandis qu'à l'est, on trouve beaucoup de cultures viticoles (voir carte). Potentiellement, le sonneur peut se trouver dans ces trois habitats.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Milieus dominants sur la commune de Vauxrenard



-  Commune de Vauxrenard
-  Milieux boisés
-  Milieux viticoles
-  Milieux pâturés

0 10 20 km

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 2021-05-27
Conception : Jean NENERT (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

CARTE 2 : CARTE DES MILIEUX

b. Organisation et méthode de prospection

Les prospections ont duré 4 jours, dont un soir car les sonneurs sont plus actifs la nuit, celle-ci s'est faite à la lampe. Elles se sont déroulées en mai pour trouver des adultes actifs en période de reproduction et en juillet afin de détecter d'éventuels têtards. Les prospections se sont faites à vue avec, au préalable, un repérage des zones humides sur Géoportail. Une fois les zones humides prospectées, le parcours se faisait de manière totalement aléatoire car les habitats du sonneur peuvent être de toutes petites tailles.

La commune a été découpée en trois parties. Ce découpage s'est fait selon le milieu dominant et l'orientation. Tous les milieux ont été prospectés avec le même effort.

1^{er} secteur : Le Puillat, Montgoury à l'ouest de la commune (pâturages dominants)

2^{ème} secteur : Changy, Col de Fontmartin, Les Brigands (forêts dominantes)

3^{ème} secteur : Les Bourrons, Le Moulin du Prince, Forêtal, Le Bourg (vignes dominantes)

Si une population est découverte, une fiche de suivi doit être remplie.

c. Notation des milieux

Cette notation hiérarchise les milieux qui sont menacés, ou non, à court terme. Les milieux analysés comme menacés, seront alors prioritaires dans la gestion.

Les milieux où le sonneur est éventuellement présent seront notés grâce à 7 critères, valant chacun 5, 2 ou 0 points. La note minimale est alors 0 et celle maximale est de 35.

Voici les 7 critères :

- 1- **Contexte immédiat** : un plan d'eau avec un site hivernal (= boisements feuillus > 1 ha) situé à une distance de 500 m ou moins a une note de 5 sur 5. Si le site hivernal se trouve entre 500 et 1000 m la note est de 2 sur 5. Un site hivernal à plus de 1000 m correspond à une note de 0 sur 5.
- 2- **Recouvrement en hélophytes et hydrophytes** : Végétation couvrant 0 à 25 % de la pièce d'eau : 5 pts, végétation couvrant 25 à 75% de la pièce d'eau : 2 pts, >75% : 0 pts
- 3- **Présence de corridors** : La présence d'un corridor fonctionnel à moins de 5m du plan d'eau correspond à une note de 5 sur 5. Si celui-ci est altéré, la note passe à 2 sur 5. En cas d'absence de corridor, la note est de 0 sur 5.
- 4- **Risque d'écrasement** : passage régulier d'engin ou de moto sur le milieu : 0 pts, sentier peu fréquenté : 2 pts, zone non-fréquentée : 5 pts
- 5- **Déchets** : Un plan d'eau sans déchets a une note de 5 sur 5. La présence d'une faible quantité de déchets aboutit à une note de 2 sur 5 tandis qu'une quantité importante de déchets correspond à une note de 0 sur 5.
- 6- **Ensoleillement** : point d'eau ensoleillé de 75 à 100% : 5 pts, de 75 à 25% : 2 pts, de 25 à 0% : 0 pts
- 7- **Points d'eau propices aux sonneurs (250m)** : beaucoup de points d'eau : 5 pts, peu de points d'eau : 2 pts, pas de point d'eau : 0 pts

L'état de conservation des milieux est jugé comme-ci :

	0 à 15 pts	15 à 25 pts	25 à 35 pts
Etat de conservation	Défavorable	Intermédiaire	Favorable

d. Conditions de prospections

Dans l'ensemble, les conditions de prospections ont été très bonnes. En effet, avec le printemps exceptionnellement pluvieux, beaucoup de milieux humides temporaires ont pu être prospectés. En revanche, certains champs humides n'ont pas pu être visités car des vaches et taureaux étaient présents.

La prospection nocturne avait pour but de confirmer ou non la reproduction du sonneur sur Vauxrenard. La semaine précédant cette prospection, de nombreux orages s'étaient abattus sur le Beaujolais, ce qui rendait les conditions optimales. Comme vous le verrez par la suite, aucun têtard n'a été observé. Était-ce trop tôt ? L'eau des ornières étaient-elles trop trouble ?

4. Résultats

a. 1er secteur : Le Puillat, Montgoury

Aucun sonneur n'a été observé sur le plateau ouest de la commune de Vauxrenard. Pourtant, le milieu était très intéressant avec beaucoup de prairies humides pâturées, des abreuvoirs... En revanche, chercher le sonneur dans des prairies humides s'est avéré délicat car les zones sont très grandes et la végétation est très développée. D'autres prospections doivent être menées afin de mieux visiter l'ensemble des milieux favorables du secteur. Aucune prospection nocturne n'a été réalisée sur ce secteur.

Ci-dessous, vous trouverez des photos des zones favorables de ce secteur.



FIGURE 5 : SOURCE FAVORABLE AU SONNEUR, MONTGOURY



FIGURE 4: ORNIERE, LE PULLAT

b. 2ème secteur : Changy, Col de Fontmartin, Les Brigands

Les prospections sur ce secteur se sont révélées positives. En effet, les premiers Sonneurs à ventre jaune observés sur la commune de Vauxrenard ont été trouvés près du hameau des Brigands. Grâce aux conseils de Mr. Le Maire qui avait indiqué avoir observé des têtards dans des ornières forestières au-dessus de ce lieu dit il y a quelques années. Il y a donc eu un effort de prospection plus important sur les chemins forestiers de cette zone. La 1^{ère} prospection a eu lieu le 20 mai 2021. Deux individus adultes sont alors observés dans une ornière forestière à l'ouest du hameau des Brigands (46.222956, 4.632687).

Ils seront réobservés le 26 mai, 6 juin (D. Mathieu), le 17 juin, le 23 juin et le 7 juillet dans la même ornière.

600m plus loin, au cours du mois de juin, Daniel Mathieu observe 2 individus dans une ornière. Ces deux individus seront retrouvés le 05 juillet 2021 lors de la prospection nocturne.

Lors de toutes les prospections, aucun têtard n'a été vu.

Voici la notation des ornières où le sonneur a été trouvé :

Critère	Note sur 5	Explications
<i>Contexte immédiat</i>	5	La population se trouve au cœur d'une forêt de feuillus, les zones d'hibernations sont très nombreuses.
<i>Recouvrement en hélophytes et hydrophytes</i>	5	Moins de 25% de recouvrement.
<i>Présence de corridor</i>	5	Beaucoup de sources, suintements...
<i>Risque d'écrasement</i>	0	Nombreux passages de chiens, 4x4...
<i>Déchets</i>	5	Aucun déchet/pollution
<i>Ensoleillement</i>	2	Les arbres alentours apportent de l'ombre une grande partie de la journée.
<i>Points d'eau propices aux sonneurs</i>	5	Beaucoup d'ornières présentes sur la zone
Total	27/35	

Au total, ces points d'eau obtiennent une note de **27 sur 35**, ce qui fait que leurs états de conservation sont favorables.

Aucun sonneur n'a été observé dans les lieux-dits suivants : Changy, Col de Fontmartin et le Thil malgré des milieux favorables.

Le faible nombre d'individus observés (4), malgré de nombreux passages, peut laisser penser que la population n'est pas tout-à-fait viable. De plus, l'absence de têtard montre que potentiellement, la reproduction n'arrive pas à son terme. Si c'est le cas, alors la population déclinera automatiquement jusqu'à son extinction. Cela peut être dû aux passages de véhicules (un seul peut éliminer la totalité des œufs ou des têtards). Pour les aménagements à réaliser pour atteindre une note de 35, voir la partie *recommandation d'aménagements*.



FIGURE 6 : ORNIERE OU LES SONNEURS ONT ETE OBSERVES, (C) NENERT JEAN

c. 3^{ème} secteur : Les Bourrons, Le Moulin du Prince, Forêtal, le Bourg

Ce secteur où la vigne est dominante n'a pas eu de bons résultats lors des prospections sonneur malgré des milieux favorables (prairies humides, ornières...). Des prospections plus poussées doivent être menées afin de prospecter l'ensemble des milieux favorables de la zone. Les prairies humides à côté de Vareilles étant assez étendu, la prospection n'a pas été très exhaustive.

5. Autres espèces observées

Au total, 47 espèces d'oiseaux ont été observées sur la commune de Vauxrenard. Parmi les observations les plus intéressantes, on peut citer le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) près du hameau de Vareilles ainsi qu'un Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*).

De plus, l'observation d'une femelle de Vipère aspic près de Vareilles est la première pour cette espèce sur la commune.

Vous trouverez en annexes des tableaux ainsi que des cartes récapitulant ces observations.



FIGURE 7 : VIPERE ASPIC OBSERVE A VAREILLES, (C) NENERT

6. Recommandation

La principale menace qui peut peser directement sur la population découverte est le passage régulier d'engins motorisés (motos, 4x4...). Ceux-ci peuvent totalement détruire les œufs et les têtards.

Pour remédier à cela, des points d'eau favorables aux Sonneurs peuvent être créés en périphérie des sentiers fréquentés afin d'augmenter les chances de réussite de la reproduction. Ces mares de substitutions ne doivent pas être trop profondes (<50cm) mais la forme et la surface peuvent varier (de 5 à 30m²). Plus le nombre de points d'eau sera élevé, plus les chances de colonisations seront élevées. C'est pourquoi, minimum de 4 pièces d'eau doivent être créés pour une bonne efficacité. Le fond peut être bâché ou consolidé avec de l'argile (selon le sol). L'idéal est de mettre du géotextile sous la bâche afin d'éviter le risque de trous dans celle-ci. Toutefois, un entretien régulier (bisannuel) doit avoir lieu afin d'éviter la prolifération de la végétation et l'apparition des prédateurs. Vous trouverez à la page suivante, les endroits favorables pour le creusement de ces mares. De plus, celles-ci peuvent être intégrées au projet du marathon de la biodiversité initié par la Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB).

Voici les numéros cadastraux des potentielles mares, afin de retrouver facilement les propriétaires :

5 : 000 AC 194

4 : 000 AC 173

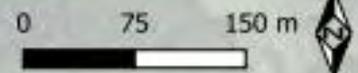
3 : 000 AC 272

2 : 000 AC 155

1 : 000 AC 151



- Mares potentielles
- ★ Données Sonneurs



Sources : VainWater (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 2021-07-30
Conception : Jean NENERT (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

CARTE 3 : LOCALISATION DES MARES

En plus, afin de sensibiliser les usagers, une communication peut être réalisée sur :

- La page Facebook de la commune
- La journal de la commune
- Pose de panneau sensibilisateur de chaque côté du chemin

Sur les pages Facebook (de la commune, de la LPO et du Groupe herpétologique) ainsi que sur le journal de la commune, un court article peut être publié en expliquant la problématique et en encourageant les promeneurs à partager leurs données.

“

En 2021, la LPO, accompagné de bénévoles, a effectué de nombreuses prospections afin de trouver un petit crapaud rare dans notre département : le sonneur à ventre jaune. Amphibien très discret, celui-ci était jusqu'alors méconnu sur la commune de Vauxrenard.

Grâce aux prospections, l'amphibien protégé a été découvert sur deux secteurs au-dessus du hameau des Brigands. Ces découvertes laissent penser qu'il est plus présent qu'on ne le croit.

De petite taille, on peut passer facilement à côté. Si vous souhaitez nous aider à savoir où il vit, n'hésitez pas à regarder sur les ornières des chemins, les points d'eau peu profonds... Aux premiers abords, il peut ressembler à une grenouille. Mais si vous l'observez de plus près, vous y verrez ses pupilles en forme de cœur ainsi que son ventre jaune vif !

Si vous pensez l'avoir vu, prenez des photos et envoyez-les-nous à ghra69@gmail.com.

Attention : comme tous les amphibiens de France, le Sonneur à ventre jaune est protégé par la loi.

Il est donc interdit de le manipuler, le détruire ou le déplacer. ”



FIGURE 8 : SONNEUR A VENTRE JAUNE, VAUXRENARD (C) NENERT JEAN

Pour les panneaux, deux propositions de designs sont présentes en annexe.

En revanche, d'autres prospections bénévoles doivent être menées dans les prochaines années pour deux raisons :

- Suivre l'évolution de la population existante
- Prospecter les milieux favorables non-prospectés

Vous trouverez sur la carte ci-dessous les lieux prospectés ainsi que les lieux à prospecter en priorité.

7. Discussion

Les Sonneurs découverts à Vauxrenard se situent non loin de ceux du fût d'Avenas. Cela peut laisser imaginer qu'il s'agit de la même population. En effet, la ligne de crête peut s'avérer être un très bon corridor entre ces deux noyaux, (voir carte). Il serait donc intéressant, lors des prochaines prospections de suivre cette crête afin de prouver les individus de Vauxrenard et d'Avenas font partie de la même population.

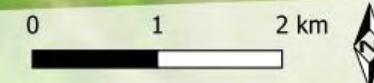


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Identification d'un potentiel corridor entre deux populations de Sonneur



-  Sonneur à ventre jaune, Avenas
-  Sonneur à ventre jaune, Vauxrenard
-  Ligne de crête, potentiel corridor entre les populations



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 2021-07-09
Conception : Jean NENERT (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

CARTE 5 : POTENTIEL CORRIDOR ENTRE DEUX POPULATIONS

8. Annexes

Abréviations

9. **LC** : Least Concern (Préoccupation mineure)

10. **NT** : Near Threatened (Quasi-menacé)

11. **VU** : Vulnérable

12. **EN** : Endangered (En danger)

Groupe	Nom	Puillat, Montgoury	Fontmartin, Brigands, Changy	Forêtal, Bourg, Moulins du Prince, Bourrons	Protégée	Statut National
Oiseau	Chouette Hulotte (<i>Strix aluco</i>)		X		Oui	LC
Oiseau	Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	X	X	X		LC
Oiseau	Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Roitelet à triple bandeau (<i>Regulus ignicapilla</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)	X			Oui	LC
Oiseau	Mésange noire (<i>Periparus ater</i>)	X			Oui	LC
Oiseau	Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Buse variable (<i>Buteo buteo</i>)	X	X	X	Oui	LC

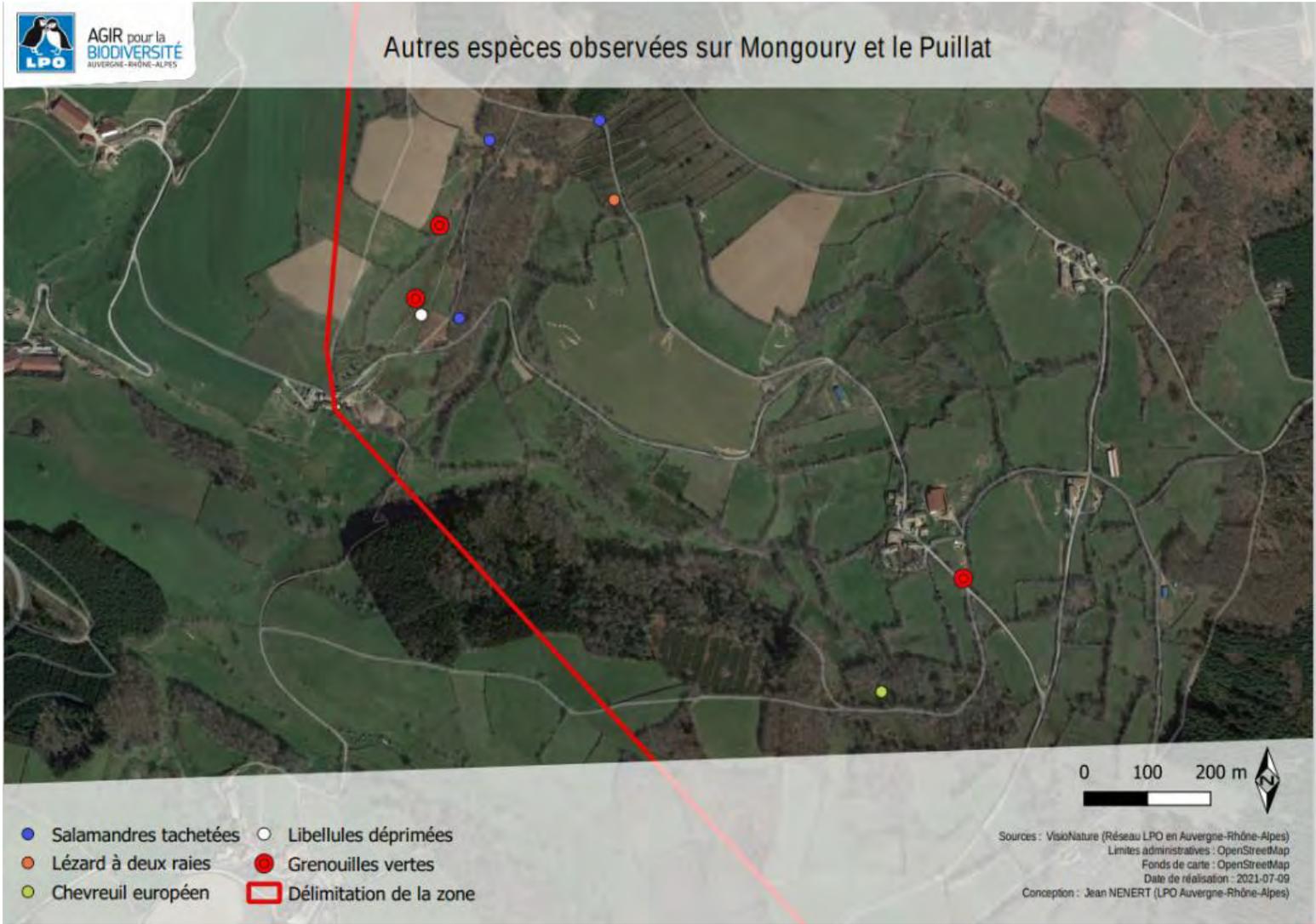
Oiseau	Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	X		X	Oui	NT
Oiseau	Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	X		X	Oui	LC
Oiseau	Hypolaïs polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	X	X	X		LC
Oiseau	Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	X		X	Oui	NT
Oiseau	Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	X	X	X		LC
Oiseau	Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	X	X	X	Oui	LC
Oiseau	Chardonnerets élégants (<i>Carduelis carduelis</i>)	X			Oui	VU
Oiseau	Martinet noir (<i>Apus apus</i>)			X	Oui	NT
Oiseau	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)		X	X	Oui	LC
Oiseau	Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbicum</i>)			X	Oui	NT
Oiseau	Rossignol philomèle (<i>Luscinia Megarhynchos</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>)			X	Oui	EN
Oiseau	Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>)		X	X	Oui	LC
Oiseau	Etourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)			X		LC
Oiseau	Mésange huppée (<i>Lophophanes cristatus</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Grosbec casse-noyaux (<i>Coccothraustes coccothraustes</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius</i>)		X			LC
Oiseau	Guêpier d'Europe (<i>Merops apiaster</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Torcol fourmilier (<i>Jynx torquilla</i>)			X	Oui	LC

Oiseau	Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Roitelet huppé (<i>Regulus regulus</i>)		X	X	Oui	NT
Oiseau	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)			X	Oui	NT
Oiseau	Bruant zizi (<i>Emberiza cirrus</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Pic vert (<i>Picus viridis</i>)		X		Oui	LC
Oiseau	Pigeons bisets domestiques (<i>Columba livia f. domestica</i>)			X		
Oiseau	Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)			X		LC
Oiseau	Grand Corbeau (<i>Corvus corax</i>)			X	Oui	LC
Oiseau	Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)			X	Oui	LC

Groupe	Nom	Puillat, Montgoury	Fontmartin, Brigands, Changy	Forêtal, Bourg, Moulins du Prince, Bourrons	Protégée	Statut National
Mammifère	Chevreuril européen (<i>Capreolus capreolus</i>)	X	X	X		LC
Mammifère	Renard roux (<i>Vulpes vulpes</i>)			X		LC
Mammifère	Blaireau européen (<i>Meles meles</i>)			X		LC
Mammifère	Ecureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>)			X	Oui	LC

Groupe	Nom	Puillat, Montgoury	Fontmartin, Brigands, Changy	Forêtal, Bourg, Moulins du Prince, Bourrons	Protégée	Statut National
Reptile	Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>)	X	X	X	Oui	LC
Reptile	Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	X	X	X	Oui	LC
Reptile	Couleuvre verte et jaune (<i>Hierophis viridiflavus</i>)			X	Oui	LC
Reptile	Vipère aspic (<i>Vipera aspis</i>)			X	Oui	LC

Groupe	Nom	Puillat, Montgoury	Fontmartin, Brigands, Changy	Forêtal, Bourg, Moulins du Prince, Bourrons	Protégée	Statut National
Amphibien	Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>)		X		Oui	VU
Amphibien	Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>)	X	X	X	Oui	LC
Amphibien	Grenouille verte (<i>Pelophylax</i> sp.)	X	X	X	Oui	LC
Amphibien	Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)		X		Oui	LC
Amphibien	Triton alpestre (<i>Ichtyosaura alpestris</i>)		X		Oui	LC
Amphibien	Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>)		X		Oui	LC

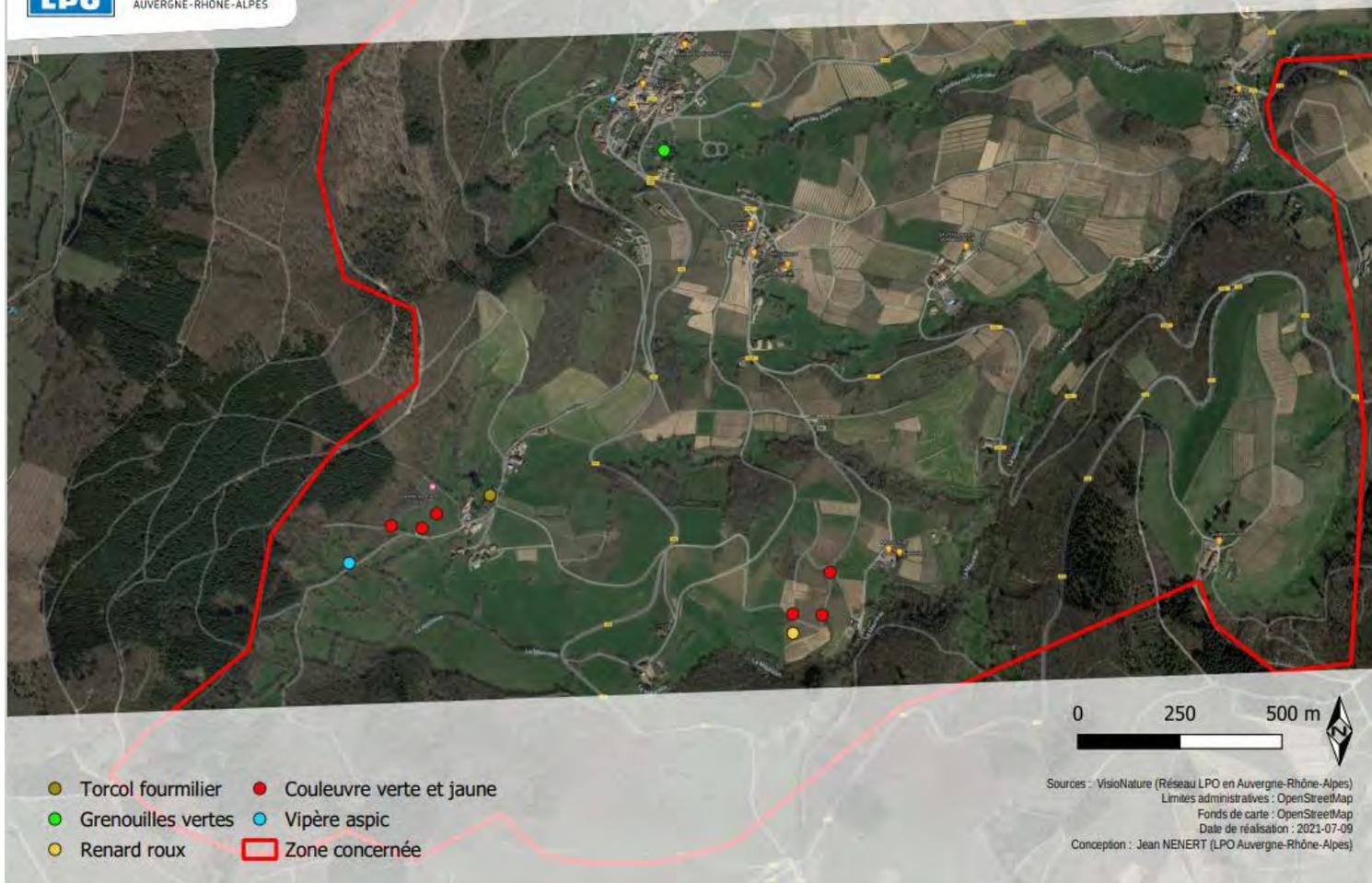


CARTE 6 : AUTRES ESPECES, MONTGOURY ET PULLAT



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Espèces observées sur la zone n°3



CARTE 7 : AUTRES ESPECES OBSERVEES ZONE 3



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Espèces d'amphibiens observées sur le secteur Changy, Fontmartin et les Brigands



- | | | |
|---------------------|-------------------------|----------------|
| Tritons alpestres | Salamandres tachetées | Zone concernée |
| Grenouilles rousses | Grenouilles vertes | Communes |
| Tritons palmés | Sonneurs à ventre jaune | |

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 2021-07-09
Conception : Jean NENERT (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

CARTE 8 : AMPHIBIENS OBSERVES SUR LE SECTEUR 2



ATTENTION

Présence du Sonneur à ventre jaune
Trésor des ornières forestières



Ce petit crapaud protégé fréquente les ornières des chemins que vous fréquentez et dans lesquels il se reproduit.

USAGERS, merci de rester VIGILANTS !



Ornière typique à sonneur



VU
Espèce
Vulnérable

Sonneur à ventre jaune
Bombina variegata



De Mars à Aout, MERCI de contourner les ornières !

Créats Illustrations Marion SOUFFROY



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ANNEXE 1 : IDEE DE PANNEAU 1

PROTÉGEONS LE SONNEUR À VENTRE JAUNE

Sur ce sentier vit un petit crapaud rare
et protégé : apprenons à le reconnaître
et à le protéger !



© J. RENDET

4 à 5 cm

Ma peau : aspect terreuse

Mes yeux : pupilles en forme de coeur

Son ventre : jaune et noir



© J. RENDET

OÙ VIT-IL ?

Ce petit amphibien protégé fréquente les points d'eau peu profonds et ensolés (ornières forestières, mares forestières, prairies humides). Si vous êtes attentif, vous l'observerez sûrement sur les ornières de ce chemin !

COMMENT LE PROTÉGER ?

Les ornières de ce chemin abrite le sonneur qui se reproduit dedans. Lors de votre passage, évitez de rouler dans les points d'eau en les contournant. En plus du sonneur, vous protégerez les larves de salamandres, les larves de libellules et les dytiques !



© J. RENDET

VOUS L'AVEZ-VU ? DITES LE NOUS !

Si vous avez fait une observation de sonneur, prenez des photos et envoyez-les nous à l'adresse suivante : ghr66@gmail.com ou sur faune.rhone.org

A SAVOIR

Le sonneur, comme tout les amphibiens de France, est protégé. Sa manipulation, sa destruction est donc **STRICTEMENT** interdite

Espèce
Vulnérable



© J. RENDET

PANNEAU RÉALISÉ PAR



ANNEXE 2 : IDEE DE PANNEAU 2